



MAIRIE DE LUSIGNAN
2 PLACE DU 8 MAI 1945 - BP 40002 - 86600 LUSIGNAN

LISTE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DU 10 MARS 2025

Le mardi 4 mars deux mille vingt-cinq, convocation est adressée individuellement à chaque conseiller municipal pour une réunion ordinaire prévue le lundi 10 mars deux mille vingt-cinq à 20h00.

Le lundi 10 mars deux mille vingt-cinq à 20h00, se sont réunis les membres du Conseil Municipal sous la présidence de Monsieur Jean-Louis Ledoux, Maire.

Etaient présents : Mmes et Mrs. : Ayrault Brigitte, Bassereau Christelle, Berland Laurence, Chaintré Christian, Deroo Charles, Ducroq Agnès, Dugleux Geneviève, Herbreteau Jean-Loïc, Ledoux Jean-Louis, Marot Catherine, Michaud Jacky, Morel Didier, Sinault Christophe, Vadier-Chauvineau Karine.

Absents représentés : Mesdames, Messieurs : Carolus Coralie (*Morel Didier*), Chapelle Éric (*Chaintré Christian*), Durand Jean-Louis (*Vadier-Chauvineau Karine*), Estrade Laurent (*Ayrault Brigitte*), Girard Éric (*Deroo Charles*), Sèvre Alain (*Ledoux Jean-Louis*), Vaillant Claudine (*Michaud Jacky*).

Absente : Madame Braconnier-Gatard Anne.

Monsieur Didier Morel est nommé secrétaire de séance à l'unanimité des membres présents et représentés.

N°	Titre
2025/15	Attribution du marché de maîtrise d'œuvre pour la réhabilitation de la friche commerciale en médiathèque, logements et cellules commerciales (approuvée)
2025/16	Requalification de la friche commerciale de centre-ville : Validation du préprogramme : Estimation financière et demandes de subventions. (approuvée)
2025/17	Convention entre la commune et la Fédération de la Vienne pour la pêche et la protection du milieu aquatique (FDAPPMA 86). Concession du droit de pêche et autorisation de travaux sur la parcelle cadastrée A-0444. (approuvée)
2025/18	Millénaire de l'église Notre Dame et Saint Junien (approuvée)
2025/19	Organisation de la Fête médiévale les 19 et 20 juillet 2025 (approuvée)
2025/20	Autorisation d'une coupe de bois (approuvée)
2025/21	Vente d'une partie des parcelles cadastrées G-567 et G-0519, propriétés communales, situées à « ZA les Taillis de la Georginière » (approuvée)
2025/22	Proposition de reprise du local Multiservices, propriété communale situé 1, Place Isabelle d'Angoulême (approuvée)
2025/23	Convention d'honoraires pour la rédaction du bail du local Multiservices (approuvée)
2025/24	Programme d'investissement 2025 Acquisition de matériels à destination du service technique (approuvée)
2025/25	Délibération autorisant le Maire à recruter des agents contractuels (approuvée)
2025/26	Création d'une brigade territoriale mobile de gendarmerie (approuvée)